

L'internationalisation des collectivités territoriales

Rencontres 2017



Un élan nouveau pour notre événement annuel

Depuis 2010, le forum de Cités Unies France s'est imposé en tant qu'événement incontournable dans le monde de la coopération décentralisée, décrit comme « le Davos de l'action internationale des collectivités territoriales » par la Présidence de la République. En effet, après la venue du Président François Hollande en 2015, notre forum est devenu une vitrine non seulement pour notre association mais aussi, dans un sens plus large, le rendez-vous annuel mondial des collectivités territoriales !

Après le succès de la 7^{ème} édition en 2016, avec plus de 1500 personnes sur 2 jours, mais aussi de 40 conférences/réunions/focus pays, et riche de la participation de plus de 50 pays étrangers et 20 exposants, nous avons décidé de suivre l'évolution quasi naturelle du forum vers un nouveau modèle qui s'appelle dorénavant les « **Rencontres de l'internationalisation des collectivités territoriales** », reflétant ainsi la réalité d'un monde de plus en plus interdépendant dans lequel les gouvernements locaux jouent un rôle de plus en plus éminent et reconnu.

Les Rencontres, organisées avec nos partenaires historiques : le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, l'Agence française de développement et la Commission européenne-Platforma, **se tiendront les 9 et 10 octobre 2017, au Pavillon d'Armenonville, à Paris.**

Elles valoriseront le patrimoine international des collectivités dans le domaine de la solidarité et du développement, en montrant les évolutions rapides que connaît l'ancienne coopération décentralisée. Nous rendrons compte de l'internationalisation inéluctable des territoires, ainsi que des nouvelles demandes de nos adhérents en terme de rayonnement et d'attractivité dans tous les domaines de l'action internationale des collectivités territoriales (AICT).

Avec les Rencontres, nous monterons notre capacité à faire évoluer, à innover, en organisant des conférences et des discussions autour des thèmes d'actualité. Les réunions des groupes-pays de CUF y trouveront, bien entendu, leur place aux côtés d'autres séances et ateliers, dont certains dans une nouvelle forme.

Nous souhaitons y accueillir les principaux acteurs économiques privés, français et étrangers, qui travaillent à l'international afin qu'ils rencontrent, échangent, et construisent de nouveaux projets avec les différents pays présents et les 1 500 visiteurs attendus.

Via les Rencontres, Cités Unies France souhaite contribuer à une meilleure compréhension et à une collaboration encore plus étroite entre les collectivités françaises et étrangères et les acteurs privés. CUF veut aussi promouvoir, à travers l'AICT, les objectifs de développement durable (ODD).

En comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Roland Ries,
Maire de Strasbourg

- **Conférences thématiques**
- **Conférences régionales**
- **Réunions des groupes-pays**
- **Réunions des groupes thématiques de Cités Unies France**

Lumière sur...
vos projets, vos pays,
vos partenariats
...sur la Scène TV

Informations pratiques

Dates : lundi 9 et mardi 10 octobre 2017

Lieu : Pavillon d'Armenonville, Allée de Longchamp, Bois de Boulogne 75116 Paris

Accès : Porte Maillot : métro ligne 1, RER C, sortie 6

Service de navettes et voituriers assuré

**Pour plus d'informations, merci de
contacter Cités Unies France :**

Tél. : +33(1) 53 41 81 81

Courriel : j.crousillac@cites-unies-france.org

Site Internet : www.cites-unies-france.org/-Rencontres-sur-l-internationalisation-des-collectivites-

L'internationalisation des collectivités territoriales

Rencontres 2017



lundi 9 et mardi 10 octobre 2017 - Pavillon d'Armenonville, Paris

Formules de participation

Plusieurs niveaux de participation permettent aux entreprises privées, aux collectivités territoriales françaises et étrangères, aux organismes institutionnels, et aux pays du monde entier, de se rencontrer, d'échanger, de construire de nouveaux projets, et de bénéficier de la venue des 1500 visiteurs aux **Rencontres de l'internationalisation des collectivités territoriales**.

BRONZE

9 750 € HT (11 700 € TTC)

Comprend : Stand équipé de 15 m²

Incluant mobilier* + 6 badges d'accès aux Rencontres et à l'intégralité des événements et cocktails + 1/2 page de texte dans le Programme-catalogue des Rencontres.

ARGENT

14 000 € HT (16 800 € TTC)

Comprend : Stand équipé de 20 m²

Incluant mobilier* + 10 badges d'accès aux Rencontres et à l'intégralité des événements et cocktails + 1 pleine page de texte dans le Programme-catalogue des Rencontres + votre logo sur des supports de communication ciblés.

OR

19 000 € HT (22 800 € TTC)

Comprend : Stand équipé de 25 m²

Incluant mobilier* (avec coin salon) + 18 badges d'accès aux Rencontres et à l'intégralité des événements et cocktails + 1 page de texte et 1 page de publicité dans le Programme-catalogue des Rencontres + votre logo en premier rang sur tous les supports de communication + insertion d'un document (4 pages max) dans la pochette visiteur de la manifestation.

PLATINE

27 000 € HT (32 400 € TTC)

Comprend : Stand équipé de 35 m²

Incluant mobilier* (avec coin salon, TV, réfrigérateur et accès à une terrasse privative) + 30 badges d'accès aux Rencontres et à l'intégralité des événements et cocktails + 1 page de texte et 1 double-page de publicité dans le Programme-catalogue des Rencontres + votre logo en premier rang sur les supports de communication et en vitrophanie à l'entrée de l'événement + insertion d'un document (4 pages max) dans la pochette visiteur de la manifestation + votre témoignage de 30' sur la Scène TV + 3 interviews vidéo de membres votre délégation.

COMMUNICATION RENFORCEE

10 000 € HT (12 000 € TTC)

Comprend :

Interview (écrite) d'un représentant et diffusion au réseau de l'AICT sur la newsletter des Rencontres + implantation de 2 kakémonos à vos couleurs à l'entrée des conférences + couverture audiovisuelle de votre participation incluant réalisation et remise d'une sélection photo et d'un reportage vidéo (3') incluant 3 interviews.

*Vous trouverez le détail de l'équipement des stands (mobilier et services associés) sur le guide d'exposant qui vous sera remis une fois votre réservation confirmée. Le WIFI et l'accès à des bornes de chargement de téléphones portables sont gratuits.

OPTIONS

- | | |
|---|--------------------------|
| - Page intérieure de publicité dans le Programme-catalogue des Rencontres : | 1 000 € HT (1 200 € TTC) |
| - Page de publicité en 2 ^{ème} et 3 ^{ème} de couverture : | 1 800 € HT (2 160 € TTC) |
| - Page de publicité en 4 ^{ème} de couverture : | 3 200 € HT (3 600 € TTC) |
| - Insertion d'un document (4 pages maximum) dans la pochette-visiteur : | 2 400 € HT (2 400 € TTC) |
| - Reportage vidéo (3') de votre participation à l'évènement : | 3 600 € HT (4 200 € TTC) |

Bon de commande

Dénomination :

Activité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone : Fax :

Interlocuteur :

E-mail :

Destinataire de la fiche technique :

E-mail :

Si réservation avant le **1^{er} juillet 2017**, 60 % du montant total TTC par chèque ou virement bancaire, le solde avant le **15 septembre 2017**, à l'ordre de Cités Unies France.
 Si réservation après le **1^{er} juillet 2017**, règlement de la totalité de la commande TTC.

NIVEAU DE PARTICIPATION

- BRONZE** 15 m² 9 750 € HT
- ARGENT** 20 m² 14 000 € HT
- OR** 25 m² 19 000 € HT
- PLATINE** 35 m² 27 000 € HT
- COMMUNICATION RENFORCEE** 10 000 € HT

TOTAL HT participation : (a) €

OPTIONS

- Page intérieure de publicité 1 000 € HT
- Page de publicité en 2^{ème} et 3^{ème} de couverture 1 800 € HT
- Page de publicité en 4^{ème} de couverture 3 200 € HT
- Insertion d'un document (4 pages maximum) dans la pochette-visitateur 2 400 € HT
- Reportage vidéo (3') de votre participation à l'évènement 3 600 € HT

TOTAL HT options : (b) €

TOTAL GLOBAL HT : (c = a + b) €

TVA (20 %) : (d = c x 20 %) €

TOTAL GLOBAL TTC : (c + d) €

Cités Unies France

9, rue Christiani 75018 Paris
 Tél. : +33(0)1 53 41 81 81
 Fax : +33(0)1 53 41 81 41
 E-mail : j.crousillac@cites-unies-france.org
 Site : www.cites-unies-france.org
 SIRET 309 575 652 000 40 - APE 9499Z

Fait àle...../...../.....

Nom du signataire :

Fonction :

Signature et Cachet
 (obligatoire)

Conditions générales de ventes

ARTICLE 1 : Les présentes CGV s'appliquent à tous les participants en tant qu'exposants et annonceurs.

ARTICLE 2 : La manifestation « **Les Rencontres de l'internationalisation des collectivités territoriales** » se déroule les 9 et 10 octobre 2017, au Pavillon d'Armenonville, 75016 PARIS.

Les dates et le lieu sont fixés par CITES UNIES FRANCE (CUF), l'organisateur. S'il devenait impossible d'utiliser les locaux nécessaires, ou en cas de force majeure (guerre, incendie, catastrophe naturelle, etc...) CUF pourrait changer les dates de la manifestation, ou l'annuler. CUF aviserait par écrit les partenaires, qui n'auraient droit à aucune compensation, ni indemnité. Les sommes restant disponibles après paiement des dépenses engagées par l'organisateur, seraient réparties entre les partenaires, au prorata des sommes engagées par eux, sans qu'ils puissent exercer un recours contre CUF. En cas d'annulation de la manifestation pour une raison non prévue ci-dessus, les sommes engagées par les participants leur seraient remboursées.

ARTICLE 3 : Organisation des stands. CUF réalise le plan de la zone d'exposition et effectue les répartitions des emplacements en tenant compte des désirs exprimés par les participants, en fonction de la date d'arrivée des bons de commande, la priorité étant attribuée aux premiers inscrits. CUF se réserve le droit, jusqu'à l'expédition du guide d'exposant, la possibilité de modifier l'emplacement des stands.

Les participants s'engagent à être présents sur la zone d'exposition pendant toute la durée de la manifestation, soit les 9 et 10 octobre 2017. Tout participant ne respectant pas les règles de sécurité établies par CUF et le propriétaire du site, s'expose à une fermeture de son stand. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être demandé par le participant.

ARTICLE 4 : Conditions de vente de la publicité sur le PROGRAMME-CATALOGUE des Rencontres et sur les supports de communication.

La réservation d'un ordre de publicité implique l'acceptation des conditions ci-dessus et ci-dessous.

- 1) En cas de non-respect des délais de livraison des documents d'impression, figurant dans le guide d'exposant, CUF ne pourra garantir la reproduction des insertions. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être demandé par l'annonceur.
- 2) CUF se réserve le droit de refuser toute annonce dont le texte ou la présentation serait contraire aux intérêts du document et aux recommandations de l'ARPP.

ARTICLE 5 : Demande de participation et annulation.

Tout participant doit adresser à CUF un BON de COMMANDE document complété, daté, tamponné, signé, soit par Email, fax, courrier, qui l'engage (annonceur et exposant). Lequel BON de COMMANDE doit être accompagné du règlement comme prévu à l'article suivant. L'envoi de ce bon de commande constitue un engagement ferme et irrévocable de payer l'intégralité du montant global de la commande. En cas d'annulation du participant, pour quelque motif que ce soit, l'intégralité de la commande est due et sera conservée par CUF, à titre indemnitaire.

ARTICLE 6 : Règlement.

Toutes les prestations commandées **jusqu'au 1^{er} juillet 2017** sont payables par chèque bancaire, virement bancaire, comme suit :

- Acompte de 60 % à la signature du bon de commande,
- les 40 % restants, doivent être payés **avant le 1^{er} octobre 2017**.

Après le 1^{er} juillet 2017, règlement de la totalité de la commande TTC.

En cas de non-respect des modalités de règlement, CUF se réserve le droit de refuser au participant l'accès à la manifestation et conservera les sommes versées, au titre de dommage et intérêt.

ARTICLE 7 : Litiges.

Faute d'accord amiable, toute contestation fera l'objet d'une saisie au Tribunal compétent du siège social de CUF. Toute contestation devra être signifiée à CUF, par écrit en lettre recommandée avec AR, dans un délai de quinze jours après la clôture de la manifestation. Faute de quoi, elle sera considérée comme irrecevable.

CLAUSES DIVERSES :

CD 1) Le prix de participation comprend ce qui est énoncé dans la plaquette de présentation et le guide d'exposant adressés à chaque souscripteur.

CD 2) Les participants pourront se présenter le lundi 9 octobre 2017 à partir de 10h00. Ils devront être présents sur leur stand, jusqu'au mardi 10 octobre 2017, 18h00.

CD 3) Le participant doit souscrire les assurances utiles pour tous sinistres (matériel, vol, dégradation) ainsi que la responsabilité civile.

En aucune manière, le propriétaire des lieux et l'organisateur, ne pourront être considérés comme responsables, dans le cas où le participant ne souscrirait pas d'assurance.

CD 4) La distribution de publicité, l'interpellation des visiteurs, sous quelque forme que ce soit, sont interdites à l'entrée de la manifestation et dans les allées. Chaque participant est libre d'organiser, comme bon lui semble, l'animation de son stand, à condition que celle-ci ne nuise pas au bon fonctionnement de la manifestation et aux stands voisins.

La signature, par le participant, du BON de COMMANDE engage l'acceptation pleine et entière des conditions générales de ventes ci-dessus.